

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 3^{ème} forum des Activités Physiques Adaptées de la Métropole de Lyon

Vendredi 20 septembre 2024, la Métropole de Lyon organisait la 3^{ème} édition du forum Activités Physiques Adaptées. Sur l'ensemble de la journée, les associations sportives et les établissements médico-sociaux ont pu se rencontrer et échanger afin de développer des activités sportives pour ces publics souvent éloignés de la pratique.

Bruno Bernard, Président de la Métropole de Lyon, ainsi que Florestan Groult, Vice-président en charge des politiques sportives et de la vie associative et Pascal Blanchard, Vice-président en charge des personnes âgées et des personnes en situation de handicap ont ouvert cette journée d'échanges en saluant l'ensemble des structures présentes.

La matinée a donné lieu à deux conférences en présence de chercheurs et professionnels. L'enjeu principal était, pour les professionnels présents, de mieux comprendre et donc mieux agir pour développer les activités physiques adaptées au sein de leurs structures ou d'initier des projets à destination de leurs résidents ou licenciés.

L'après-midi, 40 associations sportives et maisons de sport-santé étaient présentes pour présenter leurs activités et rencontrer les acteurs du réseau sport-santé-handicap.

Ce forum recouvre de multiples enjeux de politiques publiques, notamment en termes d'accessibilité, d'inclusion, et de prévention et de santé. Le forum Activités Physiques Adaptées entre dans le cadre des politiques en faveur du sport adapté, développées par la Métropole de Lyon avec notamment le soutien à de nombreux projets en faveur du sport adapté telles que les formations « Club Inclusif » ou encore l'appel à projet « Sport – Santé – Handicap » qui finance 77 projets et qui a permis de sensibiliser plus de 40 000 jeunes au sport adapté.

Florestan Groult, Vice-président de la Métropole de Lyon en charge des politiques sportives, parasportives et de la vie associative :

« C'est une grande fierté d'accueillir la 3^{ème} édition du forum Activités Physiques Adaptées. Cette pérennisation illustre le fait que les clubs de notre territoire métropolitain ont une volonté d'inclure de plus en plus de pratiquants, quel que soit leur âge, leur situation ou leur handicap. Ainsi la Métropole montre-t-elle son soutien et joue le rôle de passerelle entre l'ensemble des acteurs de l'écosystème du sport-santé. »

Pascal Blanchard, Vice-président de la Métropole de Lyon en charge des personnes âgées et des personnes en situation de handicap :

« L'accès aux activités sportives pour toutes et tous relève d'un enjeu majeur en termes de santé publique. Les personnes âgées comme les personnes en situation de handicap sont des publics encore aujourd'hui éloignés des pratiques sportives. Nous avons voulu regrouper l'ensemble des acteurs autour de ce forum afin qu'ils partagent leurs expériences et leurs moyens pour répondre au besoin croissant de pratique dans les structures médico-sociales du territoire de la métropole ».